

## **BIG VAM (bam) 2 !**

### **Tiers-lieu en devenir à Oloron Sainte-Marie.**

La Mairie d'Oloron Sainte-Marie recrute les occupants permanents de « la friche » sur les espaces suivants :

**# Restaurant**

**# Kiosques de restauration**

**# Cultures urbaines**

**Si vous ne comptez pas déposer une candidature en tant qu'occupant et que vous avez envie de vous investir sur le choix de ces derniers, et bien cet appel à manifestation d'intérêt(S) est pour vous.**

#### **# Quelle est l'instance qui permettra de choisir ?**

Une commission extra-municipale est créée depuis le 27 janvier. Elle se réunira les semaines du 10 avril puis du 24 avril pour d'abord analyser les candidatures puis auditionner les candidats et enfin choisir les lauréats.

En d'autres termes, choisir ce que l'on mangera à « la friche » et ce que l'on fera dans « l'espace cultures urbaines »

#### **# Comment est composée la commission ?**

- 7 élu.e.s du conseil municipal avec voix délibérative,
- 7 représentant.e.s citoyen.ne.s avec voix délibérative,
- 5 technicien.e.s de la collectivité avec voix consultative,
- Le Maire préside la commission avec une voix prépondérante.

#### **# Quels sont les savoir être/faire et compétences pour être représentant.e citoyen.e ?**

- Avoir plus de 15 ans,
- Avoir l'expérience et la mémoire de la concertation citoyenne,
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse,
- Avoir une expérience en animation de projet / d'équipe / de lieu,
- Avoir une expertise en restauration,
- Connaître la ville d'Oloron Sainte-Marie,
- Avoir le nez pour repérer la « tendance » d'aujourd'hui et de demain,
- Savoir repérer la viabilité économique des projets,

- Aimer les gens,
- Savoir créer du lien,
- Etre en capacité de prendre du recul,
- Etre ouvert et apprécier de rêver et de faire preuve de poésie,
- Etre consensuel,
- Disposer d'un esprit entrepreneurial.

### **# Je ne dispose pas de tous les savoir être/faire et compétences, puis-je me présenter ?**

**OUI !** Seulement le jury veillera à avoir toutes ces compétences et savoir être/faire autour de la table.

### **# Comment la Mairie d'Oloron Sainte-Marie choisira les 7 représentant.e.s citoyen.ne.s ?**

Sur la base des savoir être/faire et compétences précités, c'est pour cela qu'il est important que votre candidature les mettent en avant.

### **# Comment je fais pour poser ma candidature en tant que représentant.e citoyen.ne ?**

Vous avez jusqu'au **lundi 20 mars midi** pour déposer votre candidature.

Le format est libre ... une vidéo ... une lettre ... un CV ... un email .... N'importe quel support qui vous permettra de démontrer que vous êtes motivé.e et enthousiaste pour être acteur/riche du projet.

Trois possibilités pour transmettre votre candidature :

#1 Par mail à l'adresse suivante [n-crampe@oloron-ste-marie.fr](mailto:n-crampe@oloron-ste-marie.fr),

#2 Par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Mairie d'Oloron Sainte-Marie  
 Service Petite Ville de Demain  
 Place Clémenceau  
 64400 Oloron Sainte-Marie

#3 Remise à l'accueil du secrétariat de la Direction Générale des services contre récépissé de dépôt.



**Contact :**

[n-crampe@oloron-ste-marie.fr](mailto:n-crampe@oloron-ste-marie.fr) / 06 16 51 15 25